



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Nouvelle navette fluviale

À LA DÉCOUVERTE DU FLEUVE ET DES ATTRAITS... DE QUÉBEC À SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

Québec, le 30 mai 2022 — Développement Côte-de-Beaupré annonce le lancement d'une nouvelle navette fluviale qui permettra de relier le Vieux-Québec au nouveau quai de Sainte-Anne-de-Beaupré. Cette nouvelle offre de transport collectif et touristique unique pour piétons et cyclistes, opérée par Navettes maritimes du Saint-Laurent inc., une filiale des Croisières AML, sera en service du 18 juin prochain au 9 octobre 2022.

Ce tout nouveau projet pilote d'une durée de trois ans est né de la volonté des partenaires d'accroître l'offre touristique de la grande région de la Capitale-Nationale et ainsi favoriser les économies locales tant du côté de la Ville de Québec que de la Côte-de-Beaupré.

Navettes maritimes du Saint-Laurent assurera l'opération du service du 18 juin au 18 septembre 2022, sept jours sur sept (7/7) à raison de trois départs journaliers en aller-retour entre Québec et Sainte-Anne de Beaupré. Du 18 septembre au 9 octobre, le service sera offert la fin de semaine seulement.

Les billets seront disponibles via une plateforme de réservation en ligne à l'adresse croisieresaml.com ou directement en billetterie au quai de Sainte-Anne-de-Beaupré et au Bassin Louise extérieur du Port de Québec. Des forfaits incluant des activités à destination seront aussi offerts sur le site web de Croisières AML. Une tarification des plus attractives est prévue afin de permettre au plus grand nombre de profiter du service soit de 15 \$ pour un aller et de seulement 20 \$ pour un aller-retour.

Avec une capacité de 121 passagers, le navire AML Suroit prendra le large avec des départs de Québec qui se feront à 9 h, 12 h et 15 h. Les passagers doivent planifier un trajet d'environ une heure, incluant l'embarquement et le débarquement.

La mise en place de la nouvelle navette fluviale est rendue possible grâce à la contribution de précieux partenaires dont le Secrétariat de la Capitale-Nationale (1,2 M\$), la MRC de La Côte-de-Beaupré, la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré et Développement Côte-de-Beaupré.

CITATIONS

« Cyclistes, marcheurs et amateurs de culture et de patrimoine y trouveront leur compte avec cette nouvelle navette fluviale. Afin de faciliter l'accessibilité aux nombreux attraits de la région, PLUmobilier, le service de transport collectif des MRC de La Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans offrira également une navette par bus à partir du centre-ville de Sainte-Anne-de-Beaupré. » – **M. Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré.**

« Il s'agit d'un projet extrêmement porteur pour la relance touristique de notre belle région de la Capitale-Nationale. En naviguant sur notre majestueux fleuve Saint-Laurent depuis le Vieux-Port de Québec jusqu'à Sainte-Anne-de-Beaupré, c'est une tout autre perspective de notre territoire qu'il nous est donné d'admirer. C'est aussi un monde de possibilités qui s'ouvre pour améliorer l'offre touristique et valoriser des sites culturels, religieux et sportifs. J'invite nos citoyens et nos visiteurs à s'approprier notre fleuve en expérimentant la Navette Bleue dès cet été. » – **M^{me} Geneviève Guilbault, vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.**

« Cette navette fluviale vient considérablement renforcer l'offre touristique de la région. Cela aura, à terme, des retombées économiques importantes. Les passagers du AML Suroit auront l'occasion de vivre une escapade unique sur le fleuve tout en leur permettant de rejoindre les attraits touristiques de la Côte-de-Beaupré en seulement une heure. Ce projet me tenait particulièrement à cœur et je me réjouis de le voir se concrétiser. » – **M^{me} Émilie Foster, députée de Charlevoix-Côte-De-Beaupré.**

« La MRC de La Côte-de-Beaupré est très fière d'accueillir cette nouvelle navette fluviale. Notre industrie touristique et notre économie locale sont intimement liées à la Capitale-Nationale. Plus que jamais, il sera facile pour nos concitoyens et visiteurs de se déplacer sur nos territoires. Notre MRC comporte une offre d'activités culturelles et de plein air qui complète à merveille l'offre de notre grande région. » – **M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré.**

« Ce projet, aux retombées économiques majeures, contribuera grandement au développement du centre-ville de Sainte-Anne-de-Beaupré. Le Sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré rayonne déjà par le monde. La navette fluviale permettra à ses utilisateurs de vivre une expérience unique et intime avec le fleuve. » – **M. Jacques Bouchard, maire de la ville Sainte-Anne-de-Beaupré.**

« Un mode de transport collectif à faible empreinte environnementale favorisant les déplacements actifs qui permet aux passagers de découvrir, à partir d'un tout nouveau point de vue, la diversité des paysages et des attraits qui se succèdent tout au long de ce parcours sur le majestueux fleuve Saint-Laurent. C'est d'ailleurs un retour aux sources pour notre entreprise qui offrait en 1972 des départs quotidiens entre la ville de Québec et Sainte-Anne-de-Beaupré. » – **M. Yan Hamel, président-directeur général des Croisières AML.**

À propos de Développement Côte-de-Beaupré

Développement Côte-de-Beaupré exerce la compétence en développement économique local que lui confie la MRC de La Côte-de-Beaupré. Fort de son rôle de rassembleur, l'organisation fédère les forces des élus, des gens d'affaires et des citoyens afin de soutenir la réalisation de projets structurants pour la communauté.

– 30 –

Source :

Développement Côte-de-Beaupré
[Site web](#) | [Facebook](#) |

Contact média :

Alexandra Mc Donald
alexandra@fernandezcom.ca
C. 418 271-7600